

Compte-rendu de: "La partie orientale détruite du tour du chœur de Notre-Dame de Paris"

Markus Schlicht

▶ To cite this version:

Markus Schlicht. Compte-rendu de: "La partie orientale détruite du tour du chœur de Notre-Dame de Paris". Bulletin Monumental, 2001, t. 159, pp.264-265. 10.3406/bulmo.2001.1032. hal-01781553

HAL Id: hal-01781553

https://hal.science/hal-01781553

Submitted on 9 Jan 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Markus Schlicht, compte-rendu de:

BARON, Françoise, « La partie orientale détruite du tour du chœur de Notre-Dame de Paris », Revue de l'art, 128, 2000, p. 11-29.

In: Bulletin Monumental, t. 159, 2001, p. 264-265.

Françoise Baron, spécialiste reconnue de la sculpture francilienne des alentours de 1300, se propose de dresser l'état de nos connaissances sur la partie orientale de la clôture du chœur de Notre-Dame, tout en y apportant de nombreuses précisions. En fonction de leurs dates supposées de réalisation, on distingue généralement quatre parties au sein de cet ensemble : le jubé (milieu du XIII^e siècle), les clôtures latérales nord et sud, enfin la partie orientale (toutes les trois de la première moitié du XIV^e siècle, la dernière étant terminée en 1351). L'apport de nuances inattendues à cette répartition communément admise n'est certainement pas le moindre mérite de cet article.

C'est en particulier la prise en compte d'un plan dressé par l'agence Mansart en 1699, juste avant la destruction partielle de la clôture, qui permet à l'auteur de procéder à une réévaluation de la disposition d'origine. En y associant d'autres sources imagées connues ou moins connues, F. Baron reconstitue l'élévation de la clôture orientale, la répartition de ses parties pleines et ajourées, son décor sculpté, et s'interroge enfin sur la datation des composantes et les motivations ayant amené le chapitre à ériger ce dispositif.

Le plan de l'agence Mansart apporte trois précisions significatives pour notre connaissance de la clôture parisienne : il reproduit l'extension exacte des composantes principales de la clôture, la répartition des parties ajourées et non ajourées, et il montre le caractère originellement composite de la clôture nord.

L'extension de la clôture orientale était délimitée par un passage transversal qui divisait le chœur en une partie orientale comportant le maître-autel (le « sanctuaire ») et une partie occidentale où étaient placées les stalles (le « chœur des chanoines »). Lors des travaux entamés en 1699, Mansart fit déplacer ce passage : alors qu'il se situe actuellement à l'ouest de la cinquième paire de piliers (en comptant depuis la croisée), il était jadis placé à l'est de ces mêmes piliers. Les morceaux de la clôture correspondant à l'intervalle entre la quatrième et la cinquième paire de piliers, qui figurent encore sur le plan, ont disparu peu après. Jusqu'à présent, cette extension plus importante des clôtures nord et sud jusqu'au XVIIe siècle n'avait pas été repérée.

Les conventions de représentation adoptées pour le plan de l'agence Mansart permettent de distinguer clairement les parties ajourées et les passages aveugles de la clôture. Ces dernières se situent presque exclusivement entre les deux piles orientales du rond-point; elles forment ainsi écran devant l'autel des « Ardents » et les châsses de reliques fortement surélevés, et appuyés contre le revers de la clôture. A l'exception d'un autre petit morceau, placé devant l'une des piles nord-est du rond-point, le reste de la clôture était ajouré.

Toujours grâce à la précision du plan redécouvert par F. Baron, la clôture latérale du côté nord révèle une disposition d'origine composite. En effet, la portion orientale de cette dernière, détruite vers 1700, est représentée de la même façon que les parties non ajourées de la clôture orientale ; son élévation a donc dû se distinguer fortement de celle des parties de la clôture nord encore conservées.

Se fondant à la fois sur les anciennes descriptions et les dessins de la collection Gaignières, F. Baron s'attache ensuite à la restitution de l'élévation de la clôture orientale. Les parois intérieure et extérieure du mur de clôture étaient scandées par un double jeu de supports composés. Placés à des intervalles d'environ 1,20 m, ces piles étaient destinées à soutenir les grands arcs tréflés régnant au sommet de la clôture.

Le mur proprement dit se composait d'un bahut peu élevé, orné à l'extérieur de bas-reliefs, d'une arcature ajourée aux proportions élancées, et d'un troisième niveau comportant un décor architectural et figuré. Contrairement aux deux niveaux inférieurs, bien documentés par les dessins de la collection de Gaignières, l'aspect du dernier niveau ne peut pas être restitué de manière univoque. Si le dessin du tombeau de Pierre d'Orgemont y atteste bien la présence de grandes figures visibles depuis l'intérieur, aucun document actuellement connu ne nous renseigne sur l'aspect de la face extérieure. Peut-on alors suivre sans hésitation l'affirmation de l'auteur selon laquelle la partie haute n'était pas ajourée, et que la face extérieure aurait bien pu comporter un décor architectural? Certes, les sculptures médiévales insérées dans un cadre architectural et visible de deux côtés sont rares; mais elles ne sont pas sans « précédent ni suite », comme peuvent l'illustrer les figures insérées dans les remplages ajourés du porche précédant la façade du bras est (gauche) du transept de Saint-Louis de Poissy¹. Ces figures étaient-elles « en haut relief, plaquées contre le mur », comme le propose l'auteur, ou en ronde-bosse, comme semblent le suggérer les anciennes descriptions citées dans l'article, qui mentionnent des « Images entièrement taillées » ou encore de « statues de pierre isolées » ?

F. Baron aborde ensuite la localisation du décor sculpté et le programme iconographique de la clôture. Les grandes figures, visibles au moins depuis l'intérieur de la clôture, représentaient vraisemblablement les apôtres ; leur présence au sein de la clôture est attestée par d'anciennes descriptions, sans toutefois que celles-ci soient suffisamment explicites quant à leur emplacement exact. A l'extérieur, le décor figuré comportait la statuette du chanoine Pierre de Fayel, que F. Baron situe justement dans l'axe de la clôture orientale, derrière l'autel des « Ardents ». La détermination de l'emplacement de la statuette de Jean Ravy, maître d'œuvre de Notre-Dame dans la première moitié du XIV^e siècle, constitue l'une des avancées majeures de l'article. Confirmé aussi bien par les anciennes descriptions que par le plan de Mansart, il faut le placer avec F. Baron dans la clôture sud, à l'extrémité orientale, détruite lors des travaux entrepris en 1699.

Outre ces statues, la clôture comportait des bas-reliefs. Les scènes de la partie orientale auraient représenté l'histoire de Joseph, ce que confirment les éléments de plinthe conservés, dont plusieurs inscriptions se réfèrent au patriarche. En dessous de Jean Ravy – donc dans la partie orientale de la clôture nord – apparaissait un décor similaire. A juste titre, l'auteur réfute d'ailleurs l'hypothèse d'A. Erlande-Brandenburg, selon laquelle des vestiges de ces bas-reliefs auraient été remployés dans le mur extérieur du pourtour du chœur de la cathédrale. La délimitation hypothétique du cycle de Joseph à une trentaine de médaillons qu'entreprend l'auteur ne s'impose pas nécessairement : à la cathédrale de Rouen, au portail du bras sud du transept (début du XIVe siècle), l'histoire est narrée en cinquante-cinq scènes. Et en l'absence de renseignements plus amples, il ne nous paraît guère possible de déterminer la signification de ces bas-reliefs au sein du programme iconographique d'ensemble de la clôture parisienne.

Quant au décor sculpté des parties orientales des barrières nord et sud, le premier nous échappe faute de documents, alors que son pendant sud comportait le martyre de saint Etienne

_

¹ L'aspect de la façade ne nous est connu que grâce à un dessin de l'agence Mansart (BNF, Cab. Est. 447 Ft6 (anc. Va 448d). Ces figures sont trop petites pour pouvoir les identifier, mais leur existence ne peut pas faire de doute.

et un relief représentant l'archevêque senonais Guillaume de Melun devant une Vierge à l'Enfant.

Comme c'est le cas de tant d'autres sculptures de la première moitié du XIVe siècle, la datation des éléments de la clôture de Notre-Dame est encore fluctuante. Sans approfondir ses propositions, F. Baron envisage des datations plus hautes que celles communément admises : 1275/80-1300 pour la partie nord, 1310-1320/25 pour la partie sud. Selon une hypothèse séduisante, la partie orientale aurait pu être commencée entre 1328 et 1335, car deux textes de ces années évoquent la clôture du chœur en utilisant des termes différents : alors que le premier parle de 'treillias' (treillis), le second la désigne par 'clausurum' (clôture [de pierre ?]). En tout cas, le début des travaux a dû se situer, comme le souligne l'auteur, avant la mort de Pierre de Fayel, intervenue en 1344. Compte tenu de l'emplacement de l'effigie de Jean Ravy dans la portion orientale de la clôture nord, l'inscription qui l'accompagne et qui signale l'achèvement des travaux en 1351 ne s'applique pas à la clôture orientale, comme on l'avait supposé jusqu'à présent, mais à cette portion de la clôture nord, aujourd'hui détruite.

Afin d'expliquer le prolongement vers l'est des barrières latérales dans un second temps, F. Baron évoque une sentence arbitrale entre le chapitre et l'évêque parisien, datée de 1335, qui attribuait au premier la juridiction sur l'espace compris entre le chœur des chanoines à l'ouest et le passage séparant celui-ci du sanctuaire à l'est. Cette attribution d'un espace supplémentaire aurait décidé le chapitre à l'intégrer dans le système de clôtures. Si cette hypothèse est correcte, on aurait exécuté entre 1335 et 1351 deux morceaux de clôture à l'élévation fort différente, comme l'indique le plan de l'agence Mansart – ce qui n'est pas impossible en soi. Du côté nord, en effet, on aurait reproduit la nouvelle élévation de la partie orientale, alors qu'au pendant sud, on aurait au contraire opté pour l'imitation des anciennes parties de la barrière sud, exécutées selon F. Baron entre 1310 et 1320/25. Les raisons pour lesquelles on a introduit ainsi délibérément une rupture formelle d'un côté, et cherché au contraire la continuité de l'autre, nous échappent. A moins qu'on préfère interpréter le caractère homogène de la barrière sud comme l'indication d'une seule campagne de construction cohérente, ce qui mettrait évidemment en cause la datation haute de cette partie. En effet, étant donné la contribution financière de l'archevêque de Sens Guillaume de Melun, que F. Baron identifie avec le prélat élu en 1344 sur ce siège, le morceau oriental de la clôture serait nécessairement postérieur à cette date.

La dernière partie de l'article est consacrée aux raisons d'être de la clôture. Outre la réaction à l'évolution de la spiritualité, déjà évoquée par D. Gillerman et M. Davis, l'auteur y voit une protection contre les courants d'air et le bruit – certainement d'une efficacité limitée, compte tenu de l'évidement des arcatures de la partie orientale. Selon F. Baron, la motivation principale était toutefois le désir, de la part du chapitre cathédral, de créer un manifeste de sa puissance et de sa fierté, et d'embellir plus encore le chœur de son église. Les chanoines ontils réussi ce pari ? Jusqu'à présent, la clôture n'a guère enthousiasmé les chercheurs. La qualité parfois décevante des sculptures, que F. Baron constate elle-même, ne saurait ni être imputée à la seule couche de peinture du XIXe siècle – d'autant plus que les figures étaient certainement déjà peintes au XIVe siècle -, ni à leur datation jugée comme trop tardive : à notre connaissance, les sculptures de la clôture parisienne ne sont pas plus comparables à celles de la fin du XIIIe siècle qu'aux ensembles connus du début du XIVe siècle.

Si la nature des sources dont nous disposons ne permet pas encore de déterminer avec précision tous les aspects de la clôture du chœur parisien, la découverte du plan de Mansart par F. Baron, et l'association fort à propos du dessin du tombeau de Pierre d'Orgemont constituent des avancées très importantes dans l'état de nos connaissances. Souhaitons que cet étude sur la partie orientale de la clôture soit bientôt complétée par celle des barrières latérales encore conservées, à la lumière des recherches récentes sur la sculpture française vers 1300.